



PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 Novembre 2008.

SUDVELO / NEJETEZPLUS !

4A Plan J.P Chabrol
34830 CLAPIERS

Le 15 Novembre 2008 à 18 heures, les membres de l'association, se sont réunis au foyer municipal de Montferrier sur Lez (34980) sur convocation du conseil d'administration en date du 02 Octobre 2008. L'assemblée est présidée par Mr Riouall Jérôme en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par Mr Manuel Vuillerme;

Le président constate que 40 des 48 membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 37. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2008;
- quitus au trésorier ;
- Rapport moral et d'activité de l'année 2008
- fixation du montant des nouvelles cotisations ;
- élection du bureau et des adjoints
- questions et remerciements divers

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2008, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.





DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2009 comme suit :

ADHERENT SUDVELO / NEJETEZPLUS !					
<i>Joindre un certificat médical valide (moins de 3 mois) ainsi qu'une photo récente...</i>					
Licencié FFC			Licencié FSGT		
Pass' cyclisme <i>(course et cyclo FFC)</i>	43€+15€ <input type="checkbox"/>	67€	Type course <i>(cyclo+courses FSGT)</i>	40.8€+15€ <input type="checkbox"/>	55,8€
Pass' cyclo sportive <i>(cyclos uniquement)</i>	32€+15€ <input type="checkbox"/>	47€	Type cyclo sport <i>(cyclos uniquement)</i>	30.8€+15€ <input type="checkbox"/>	45.8€
Pass' sport nature <i>(randos et course VTT)</i>	32€+15€ <input type="checkbox"/>	47€	Type encadrement <i>(réservé personnel encadrant)</i>	8.3€+15€ <input type="checkbox"/>	23.3€
Pass'Loisir <i>(hors compétition)</i>	27€+15€ <input type="checkbox"/>	42€			
SYMPATHISANT SUDVELO / NEJETEZPLUS !					
Pratiquant cycliste, je suis licencié dans un autre club club : Fédération : mais souhaite rouler avec l'équipe et contribuer à son action environnementale = adhésion* 15€ <input type="checkbox"/>			Non pratiquant cycliste, je souhaite contribuer à l'action sportive et environnementale. 15€ <input type="checkbox"/>		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Après rappel par Monsieur le Président que 3 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à main levée sous la surveillance du bureau de vote composé comme suit : J.Riouall, M.Vuillerme et J.Y.Berger. Sont déclarés régulièrement élus :

- M.Riouall Jérôme, demeurant à Clapiers et exerçant le rôle de Président à l'unanimité.
- M Vuillerme Manuel, demeurant à Saint Mathieu de Trévies et exerçant le rôle de Secrétaire à l'unanimité.
- M Jean-Yves Berger, demeurant à Saint Clément de Rivière et exerçant le rôle de Trésorier à l'unanimité.





QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur le président rappelle que plusieurs postes d'adjoints du bureau sont à pourvoir suite à la démission de certains membres du bureau 2008, il est procédé à l'élection des adjoints à main levée sous la surveillance du bureau de vote composé comme suit : J.Riouall, M.Vuillerme et J.Berger.

Démissionnaires :

- Mr Fabre Camille
- Mlle Tache Muriel
- Mr Bousigue Pascal
- Mr Acedo José

Sont déclarés régulièrement élus :

- Mr Brun Laurent exerçant le rôle de responsable équipements à l'unanimité.
- Mr Ducros David exerçant le rôle de responsable stock et parcours à l'unanimité.
- Mr Debaene Laurent exerçant le rôle de responsable sportif.
- Mr Drouere Thierry exerçant le rôle de responsable section VTT.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

